



Institut des Affaires
Publiques

Formation de formateurs

Conception et animation d'une séquence de formation

Stage international de perfectionnement
pour acteurs d'organisations publiques ou privées
des pays du Sud

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE

LES DATES DES SESSIONS DE FORMATION :

WWW.IAP-BELGIQUE.ORG

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

L'Institut des Affaires Publiques

L'Institut des Affaires Publiques - I.A.P. ASBL est une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) dont la mission est de répondre aux besoins des collectivités publiques, des institutions parapubliques et des organisations de la société civile dans les domaines de la formation, du coaching et de l'appui-conseil.

Ses interventions visent le renforcement des capacités et se concrétisent par des actions menées tant dans les pays du Sud qu'en Belgique autour des thèmes suivants : gestion des collectivités locales et bonne gouvernance, environnement et développement durable, formation de formateurs, ingénierie de formation, gestion des ressources humaines, gestion de projet, éducation à la santé.

Au cours de ses 35 ans d'existence, l'IAP a renforcé son expertise en organisant des stages internationaux en Belgique et en menant des missions de formation et d'appui dans les pays du Sud. Ainsi, à ce jour, des personnes originaires d'une vingtaine de pays différents ont été formées, et plus de 30 missions d'accompagnement en formation et conseil ont été réalisées dans une dizaine de pays.

Toute cette expérience a été reconnue par les autorités belges et a abouti à l'attribution du statut d'ONGD. Cette reconnaissance est également confortée par l'appui de partenaires tels que la CTB - Agence Belge de Développement, l'UE - Union européenne, WBI - Wallonie-Bruxelles International, l'AWEX – Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers, l'APEFE – Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, ...

Enfin, dans un souci de complémentarité et de synergie, l'IAP est membre de l'AIEIA - Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration - et d'ACODEV - la Fédération des ONG de coopération au développement.



1. OBJECTIFS DU STAGE

Les participants à ce stage de formation seront amenés à élargir leur connaissance en animation de séquences de formation.

A l'issue de l'atelier, ils seront capables de préparer et animer, grâce à des outils pédagogiques et méthodologiques de base, des séquences de formation qui prennent en compte les besoins et la motivation des participants (= rôle de formateur / d'animateur)

2. PUBLIC VISÉ

Le stage s'adresse à des fonctionnaires publics (issus d'entités décentralisées ou de tutelle), amenés à former leurs collègues ou des participants externes à leur institution possédant ou non une expérience dans l'animation de modules et / ou de programmes de formation et l'évaluation de ceux-ci. Il s'adresse également aux acteurs du secteur privé et de la société civile, motivés à acquérir ou à développer des compétences en andragogie et animation de séquences de formation.

Ceux-ci doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an liée à la gestion concrète d'une activité au sein de l'organisation représentée ;
- disposer au minimum du diplôme équivalent aux études secondaires supérieures ou baccalauréat ; dans le cas contraire, bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la même structure ;
- avoir une maîtrise de la langue française (écrite et orale)

3. MÉTHODOLOGIE

En début de stage, le niveau de connaissance et les objectifs de chaque participant seront analysés en vue d'ajuster au mieux le programme du stage aux besoins de chacun.

Tout au long du stage alterneront séminaires et travaux pratiques. Les séminaires apporteront aux participants des outils théoriques et pratiques leur permettant de faire une analyse critique de leur pratique professionnelle et d'y apporter une plus-value significative.

La formation se veut essentiellement interactive et dynamique. La méthodologie employée permet aux participants d'intégrer de façon active les apports théoriques (moments de travaux en ateliers et moments de formalisation). Un soin particulier est apporté au dialogue, à la critique des modèles proposés et à la réflexion relative à la possibilité de transférer les apports théoriques et les modèles dans le contexte d'origine des participants. Des *micro teaching* permettent aux participants de s'exercer dans l'animation et ainsi d'intégrer les divers apports théoriques pédagogiques et relationnels.

A l'issue du stage, chaque stagiaire rédigera un rapport mettant en évidence les acquis et les retombées positives au niveau de ses activités professionnelles. Il produira également un fil rouge de formation qu'il mettra en œuvre une fois de retour au pays.

Un comité d'accompagnement est responsable de l'organisation de la session et prend toute décision propre à en assurer le bon fonctionnement.

Pour favoriser les échanges entre stagiaires, entre stagiaires et formateurs (notamment lors des études de cas), le nombre de participants sera en principe limité entre 8 et 10.

4. CONTENU

Le stage est organisé sur une durée d'une semaine (5 jours, soit 35 heures)

Thème 1 : Préparation d'une séquence d'apprentissage (4x ½ jour)

- Objectifs
 - Définir et formuler les objectifs de formation et des séquences pédagogiques à partir du poste / de la fonction occupé(e)
 - Organiser un contenu et préparer une séquence de formation
 - Choisir les méthodes pédagogiques appropriées aux objectifs poursuivis
 - Choisir les outils didactiques appropriés aux objectifs poursuivis
 - Construire des exercices et des supports didactiques adaptés aux objectifs pédagogiques
 - Gérer le temps de formation en respectant le temps d'apprentissage de chacun
 - Construire, rédiger une synthèse

- Contenu
 - Définition, rédaction et formulation d'objectifs opérationnels « ciblés »
 - Elaboration du cours en tenant compte des objectifs et des pré-requis
 - Découpage du contenu en séquences de formation progressives
 - Définir le rôle, les critères et les formes d'une accroche
 - Elaboration d'un document « Fil rouge » pour organiser la progression pédagogique : objectifs intermédiaires, méthodes, temps, supports, contenu-matière et les documents d'animation du formateur (fiches-savoir, exercices, etc.)
 - Les méthodes pédagogiques inductives et déductives : définition, avantages et inconvénients de chaque méthode
 - Choix d'une méthode en fonction de l'objectif poursuivi, du rôle de l'apprenant et de celui du formateur
 - Les supports didactiques : choix, avantages, inconvénients
 - Définition de la synthèse et son importance dans le processus de mémorisation
 - Critères pour rédiger une synthèse

Thème 2 : Les caractéristiques et les attentes de l'adulte en formation (½ jour)

- Objectifs
 - Connaître les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte
 - Connaître le fonctionnement de la mémoire chez l'adulte

- Contenu
 - Phases du processus d'apprentissage chez l'adulte
 - Lois de fonctionnement de la mémoire à l'âge adulte, rythmes de mémorisation et activités à privilégier pour favoriser une meilleure rétention de l'information

Thème 3 : Micro-teaching (4x ½ jour)

- Objectifs

A travers des séquences filmées, le formateur-apprenant est amené à prendre conscience des points forts et des points à améliorer dans son approche pédagogique, méthodologique et relationnelle (gestion du groupe).

- Contenu

Dans le cadre de ce premier micro-teaching, le formateur-apprenant construit une courte séquence d'apprentissage avec un objectif « ciblé » et utilise les méthodes pédagogiques et méthodologiques susceptibles de susciter l'intérêt des apprenants.

Cette séquence est filmée et visionnée ; elle fait l'objet de critiques positives et négatives. Elle sert essentiellement à faire un diagnostic des points forts et des points à améliorer. Une grille d'évaluation reprenant les étapes de la préparation d'une leçon et les points importants de la gestion d'un groupe sert de document de référence.

Le thème de cette séquence d'apprentissage est lié à une matière qu'il serait effectivement amené à transmettre.

Thème 4 : Evaluation (½ jour)

- Objectifs

- Connaître les différentes formes d'évaluation et déterminer des critères indicateurs d'évaluation
- Savoir évaluer les apprentissages et les effets de la formation en instaurant un feed-back permanent avec les apprenants

- Contenu

- Les types d'évaluation : prédictive, diagnostique, sommative, certificative
- Les composantes de l'évaluation : les questions pour recueillir l'information, les critères pour comparer au contenu de référence et l'échelle pour communiquer le résultat

Certification

Un certificat reprenant les thèmes abordés est octroyé à la fin de la formation.

5. FINANCEMENT ET MODALITÉS PRATIQUES

Le stage se compose de 35 heures de séminaires et travaux pratiques réparties sur 1 semaine.

Les stagiaires désireux de suivre la formation doivent envoyer à l'I.A.P leur candidature, curriculum vitae et accord de principe de leur hiérarchie.

Le droit d'inscription, fixé à **1.200,00 €** par participant, est payable au moment de l'inscription par versement sur le compte IBAN : BE71 0682 5094 3269 (BIC : GKCCBEBB) ouvert au nom de l'Institut des Affaires Publiques – I.A.P. ASBL.

Ce montant comprend, outre la participation aux cours : les supports de cours (syllabus et documents, mise à disposition d'internet), la gestion pédagogique et administrative, les frais de dactylographie et de reproduction du rapport de stage.

Ce montant ne comprend pas le billet d'avion aller/retour, les assurances, les frais de séjour (logement en chambre simple ou double selon les disponibilités, repas et frais personnels), les frais de déplacements liés à l'accueil et au retour (navette).

L'I.A.P. n'octroie pas de bourse de stage et n'entreprend pas de démarche pour favoriser leur obtention.

L'I.A.P. se réserve le droit de reporter une session si un nombre minimum de 5 participants n'est pas atteint.

INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES

I.A.P. ASBL

Avenue Général Michel 1B
6000 CHARLEROI (Belgique)

Tél. : ++ 32 (0)71 65.48.41

Fax : ++ 32 (0)71 32.86.76

Site Internet : www.iap-belgique.org

E-mail : iap@iap-belgique.org

Compte bancaire n° 068-2509432-69

IBAN : BE71 0682 5094 3269

BIC : GKCCBEBB

8/12/2015

Institutions partenaires

